

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

**Le 8 décembre 2025 à 20h00**

## ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

### Délibérations

1. Ouverture anticipée des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif
2. Demande de subvention DSIL pour la construction de vestiaires et d'un club house
3. Décision modificative n°2 au budget général 2025

Erbray, le 3 décembre 2025

Le Maire,  
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

